Introduction au débat sur Amoris Laetitia

23 juin 2016

Palais des Nations, Genève

María Lía Zervino, *Servidora* Secrétaire Générale de l'UMOFC

À l'occasion de sa visite à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2015, au nom du Saint-Siège et de l'Église Catholique à travers le monde, le Pape François a reconnu et remercié les Nations Unies pour plusieurs réalisations telles que le développement du droit international, l'établissement de normes internationales en matière de droits humains, les avancées réalisées en droit humanitaire, la résolution de plusieurs conflits, les opérations de maintien de la paix et la réconciliation¹.

Au nom du Forum-Genève des ONG d'inspiration catholique et en particulier au nom du Groupe de Travail sur la Famille, c'est un grand honneur pour moi d'introduire ce débat sur l'Exhortation Apostolique *Amoris Laetitia*, joignant ainsi ma voix à tous ceux qui ont exprimé reconnaissance et gratitude au Pape François et à tous ceux qui ont travaillé à l'atteinte des objectifs que nous avons en commun avec les Nations Unies.

L'ONG pour laquelle je suis Secrétaire Générale, l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (UMOFC) existe depuis maintenant 106 ans. Elle regroupe plus de 100 organisations membres de 60 pays différents, a un statut consultatif auprès de l'ECOSOC, participe à des rencontres de plusieurs autres agences internationales et travaille à la dignité et à au *leadership* des femmes. L'UMOFC coordonne l'un des groupes de travail, dédié aux enjeux liés à la famille, du Forum de Genève. Le Groupe de Travail sur la Famille inclut également l'Associazione Comunità Papa Giovanni XXIII, l'Association Points-Coeur, Caritas Internationalis, Caritas in Veritate Foundation et Dominicans for Justice and Peace.

Le Forum comprend environ 25 ONG accréditées par l'ECOSOC. Nous essayons de travailler en synergie à travers nos organisations respectives et en collaboration avec la Mission Permanente du Saint-Siège à l'ONU à Genève afin de promouvoir le respect et l'adhésion aux droits humains. Nous travaillons pour le bien commun et pour la protection des droits humains de tous car chaque personne humaine a une dignité inhérente et fondamentale qui provient de sa création à l'image et à la ressemblance de Dieu.

_

¹ Pape François, Siège des Nations Unies, New York, 25 septembre 2015.

Pour que les femmes et les hommes puissent échapper à la pauvreté extrême et entrer dans le cercle vertueux du développement durable, il est essentiel de protéger les droits de la famille au logement, au travail décent, à la propriété de la terre, à la liberté religieuse, à l'éducation des enfants et aux autres droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels².

Les organisations participant au Groupe de Travail ont coopéré pendant plus d'un an avec l'objectif général de promouvoir des politiques protégeant et encourageant la vie familiale. Nous étions impliqués dans la rédaction de la résolution A / HRC / 29 / L.25 du Conseil des Droits de l'Homme, en juillet 2015, nous avons contribué au rapport du Haut-Commissaire et nous avons présenté des déclarations orales et écrites sur ce même thème. Nous essayons d'enseigner la meilleure façon d'aider les familles dans le besoin, telles que les familles réfugiées, celles marginalisées en raison de la pauvreté, qui manquent d'instruction, qui sont affectées par le chômage et qui ont des membres handicapées. Nous souhaitons souligner les bonnes pratiques de travail avec les familles, avec une base empirique, à travers des projets concrets et continus sur notre expérience quotidienne de la vie réelle.

Tel que c'est l'approche de plusieurs agences de l'ONU ainsi que de la majorité de nos ONG d'inspiration catholique, la méthode proposée par le Pape François dans *Amoris Laetitia* est « empirique », « inductive » et « contextuelle ». Les réflexions partagées au Synode des Évêques, qui forment la base de l'Exhortation, ont capturé ce qui se passait dans les familles dans différents contextes dans lesquelles l'Église est présente, pour ensuite se tourner vers la doctrine catholique afin de comprendre et proposer des actions concrètes pour supporter et accompagner les familles en les encourageant à contribuer au bien commun de leurs propres membres et des autres membres de leurs communautés locales.

Cette méthode, qui est basée sur l'écoute et le dialogue, est celle à travers laquelle l'Église catholique approfondit sa familiarité avec tous les peuples vivant dans le monde moderne tout en espérant contribuer à la promotion des vraies valeurs humaines dans ce même monde.

Avant de conclure, je voudrais remercier de façon particulière Son Excellence Mons. Jurkovič pour l'organisation de cet évènement et Mons. Paglia pour le patronage du Conseil Pontifical pour la Famille à la présentation de l'Exhortation que nous avons coorganisée en avril dernier, à Rome, pour une centaine d'ambassadeurs et de représentants au Saint-Siège.

Maintenant, nous sommes venus ici pour écouter, apprendre et contribuer. Merci beaucoup à vous tous et je me réjouis de pouvoir participer à ce riche débat.

_

² Contra ibid.